

PARTIE 2 **Conception du mémoire**

Chapitre 1- Plan et étapes du mémoire

1/ Introduction :

Chaque mémoire doit contenir un certain nombre de sections ou parties que l'étudiant doit respecter.

2/ plan du mémoire :

- Page de garde
- Résumé et mots clés
- Remerciement et dédicace
- Sommaire
- Nomenclature et abréviations
- Introduction générale
- Synthèse bibliographique
- Méthodologie ou étude expérimentale
- Résultats et discussions
- Conclusion et perspectives
- Références
- Annexes

Chapitre 2- techniques et normes de rédaction

1/ Introduction :

Un mémoire de bonne qualité et un mémoire qui est bien rédigé. Le manuscrit est à l'image de l'étudiant. La rédaction doit se faire en parallèle des autres étapes pour ne pas être pris de court par les délais.

2/ Rédaction, langue scientifique, style, grammaire et orthographe :

Il est utile de commencer à écrire par parties tout au long de la préparation du mémoire. La pré-écriture facilite la rédaction finale.

Pendant l'écriture du mémoire, il faut prendre en considération les remarques suivantes :

- Faisant apparaître les objectifs et les utilités du travail clairement dès les premiers paragraphes
- Ecrire d'une manière claire et simple
- Donner clairement les définitions des mots-clés
- Ne jamais oublier que le mémoire est adressé aux lecteurs
- Eviter d'écrire de phrases trop longues
- Il faut comprendre tout ce que l'on écrit
- Relire en permanence ce que l'on écrit pour corriger et apporter des modifications
- Montrer le manuscrit à son encadreur pour qu'elles émettent son avis
- Vérifier la grammaire et l'orthographe.

3/ Mise en forme du mémoire :

La mise en forme doit être selon les directives de la faculté ou le département.

4/ Sauvegarder, sécuriser et archiver ses données :

Dans le but d'éviter de perdre les informations, il est nécessaire de Sauvegarder et sécuriser tous les documents utilisés pour la préparation du mémoire.

Chapitre 3 - *Atelier*

Objectif du cours :

Présentation d'un modèle de mémoire en expliquant toutes les parties.

- Page de garde
- Résumé et mots clés
- Remerciement et dédicace
- Sommaire
- Nomenclature et abréviations
- Introduction générale
- Synthèse bibliographique
- Méthodologie ou étude expérimentale
- Résultats et discussions
- Conclusion et perspectives
- Références
- Annexes

Chapitre 4 - exposé oral et soutenance

1/ Introduction :

La soutenance est obligatoire en fin de cycle de master. Elle doit être préparée avec soin et comportant sur le plan de l'étude réalisé.

2/ Préparation de la soutenance :

Pour préparer la soutenance on doit appliquer les conseils suivants :

- Relire son mémoire
- Relever les erreurs produites dans le mémoire
- Connaitre les références utilisées
- Préparer ses diapositives avec soin
- Faire un pré – soutenance avec son encadreur

3/ Préparation du support visuel ou diapositives

La présentation orale comprend généralement :

- Une petite introduction sous forme de points et non de texte
- Rappel de l'objectif du mémoire
- Synthèse de quelques travaux antérieurs
- Présentation de la méthodologie ou du déroulement du travail
- Principaux résultats
- Conclusion sous forme de points
- Perspectives sous forme de points.

Les diapositives doivent être claires, lisibles :

- Eviter les arrière-plans chargés
- Eviter les animations spectaculaires
- Ecrire en caractères lisibles
- Utiliser les caractères gras pour plus de lisibilité.
- Eviter d'écrire du texte et de le lire. Il faut écrire des points et le développer oralement
- Ne pas respecter l'ordre des chapitres tels qu'ils sont dans le mémoire.
- Eviter d'utiliser les mots « chapitres » pour désigner les parties de la présentation
- Les commentaires doivent être dits par l'étudiants et non écrits sur la diapositive et lus
- Des commentaires sous forme de points peuvent être mis à côté des figures et non sur la diapositive suivante
- Eviter de recopier des paragraphes entiers du mémoire
- Les figures doivent être claires et lisibles
- Commencer par une page de garde
- Numéroté les diapositives.
- Ne jamais oublier que la projection est destinée au public.

4/ Avant la soutenance :

L'étudiant doit vérifier qu'il possède une version imprimée de son mémoire qu'il pourra garder devant les yeux pour la consulter à la demande des membres du jury si nécessaire pendant la soutenance. Il doit vérifier à l'avance le matériel informatique dont il a besoin.

5/ Le jour de la soutenance :

Pendant la présentation orale, l'étudiant doit veiller à :

- Être dans une tenue présentable devant le jury
- Éteindre son portable.
- Attendre l'autorisation du Président du jury avant de commencer à parler.
- Éviter les introductions longues qui contiennent des remerciements sans fins en début de la parole.
- Regarder tous les membres du jury
- Ne pas lire du texte que l'étudiant a écrit sur des feuilles
- Se tenir debout plutôt qu'assis (sauf cas exceptionnel).
- Ecouter les questions et commentaires des membres du jury avant d'y répondre.
- Ne pas couper la parole.

Chapitre 5 - LE PLAGIAT

1/ Introduction :

Le plagiat est le vol d'une propriété intellectuelle. Cette propriété peut être une idée, une phrase, un paragraphe, une figure ou un schéma. Plagier est utiliser les mots d'un autre auteur sans citer la source.

1/ Conséquences du plagiat :

Un étudiant qui pratique le plagiat peut encourir les risques suivants :

- Immédiat ou à court terme : si l'encadreur ou les membres du jury s'en aperçoivent, ils peuvent le sanctionner sévèrement et annuler la soutenance et le mémoire.
- À long terme : après la soutenance, le mémoire est déposé dans la bibliothèque du département et peut être consulté par des milliers de personnes. Si le plagiat est découvert, l'étudiant risque l'annulation de son diplôme même des années après l'avoir obtenu.

3 / phrases ou paragraphes :

Les paraphrases sont les phrases d'un auteur qu'une autre personne utilise en les reformulant, en changeant les mots par exemple. Mais l'idée reste la même et c'est celle de l'auteur d'origine. Il est donc important même quand on reformule les phrases de préciser la référence.

4/ Législation algérienne relative au plagiat :

L'arrêté n° 933 du 28 juillet 2016 fixe les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat. Le ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique va acquérir des logiciels détecteurs de plagiat pour contrôler les mémoires, thèses et tous les travaux scientifiques réalisés dans les universités algériennes.

5/ Comment éviter le plagiat :

L'étudiant doit respecter des règles très simples pour éviter le plagiat :

- Éviter d'utiliser le « copier-coller »
- Indiquer la référence de toutes les idées, phrases, paragraphes, schémas, figure ou photographie que vous n'avez pas créée. La référence doit être indiquée clairement dans le texte et dans la section bibliographie à la fin du document.
- Ne pas oublier de mentionner la référence quand on emprunte les résultats d'une étude effectuée
- Mettre entre guillemets chaque phrase ou paragraphe qui est d'un autre auteur en indiquant la référence dans le texte et dans la section bibliographie à la fin du document.